

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00395

Numéro SIREN : 448 118 125

Nom ou dénomination : SARL "A L'EST"

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005648

* Désignation de l'entreprise SARL A L'ESTNeant ☐Adresse de l'entreprise 27 rue de la Coscolleda66690 SOREDENumero SIRET * 4 4 8 1 1 8 1 2 5 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVOIS

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	61 000	012	61 000		61 000
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	285 488	030	209 501	75 987	88 143
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	346 488	048	209 501	136 987	149 143
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	2 700	070	2 700		
	Autres * (3)	072	3 517	074	3 517		710
	Valeurs mobilières de placement	080		082			1 100
	Disponibilités	084	9 486	086		9 486	97 455
	Charges constatées d'avance *	092		094			1 297
	Total II	096	15 702	098		15 702	100 562
	Total général (I+II)	110	362 190	112	209 501	152 689	249 705
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000		8 000	
	Ecart de reévaluation	124					
	Reserve legale	126		800		800	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132		73 730		25 631	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		4 846		48 099	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		87 376		82 530	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		1 155		547	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				930	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N <u>169</u>)	172	48 672	64 158		165 698	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		65 313		167 175	
	Total général (I + II + III)	180		152 689		249 705	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Coché exact, bon pour copie conforme



R

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaires obligatoires, article 102 Septuies Préavis à l'Agence National des Impôts		Designation de l'entreprise SARL A L'EST		N° de l'entreprise		N° de l'entreprise		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3	1	2	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215	214					
		217	218	151	155	129	657	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226		169	37	292	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		230		816	1	050	
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)		232		152	140	167	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234					
	Variation de stock (marchandises) *		236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		2	539	2	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240					
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242		81	775	87	
PRODUITS FINANCIERS	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1	981	244	4	820	
	Remunerations du personnel *		250		37	380	8	
	Charges sociales (cf renvoi 380)		252		12	682	4	
	Dotations aux amortissements *		254		12	156	12	
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259						
		260						
PRODUITS FINANCIERS	Total des charges d'exploitation (II)		264		151	397	119	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		743	48	083	
	Produits financiers (III)		280				16	
	Produits exceptionnels (IV)		290		4	103		
	Charges financières (V)		294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347						
		348						
CHARGES FINANCIÈRES	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		4	846	48	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2	312		4	846	314	
	RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
		Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles		318				
		Provisions non déductibles *		322				
		Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)		324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247						
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
DÉDUCTIONS	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprise nouvelle (44 septies A)	986		Zone franche urbaine (44 septies A)	987			
	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies A)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			
	ZFA NG (44 septies A)	345		Investissements outre-mer	344			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col 1	352		4	846	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S seulement)		356					
	Déficits antérieurs reportables *	18	827			360	4	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col 1	370		0	372		

Designation de l'entreprise <u>SARL A L'EST</u>										Neant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	61 000	402		404		406	61 000	61 000			
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	98 593	442		444		446	98 593	98 593			
	Installations générales, agencements divers	450	173 294	452		454		456	173 294	173 294			
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	13 601	472		474		476	13 601	13 601			
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	346 488	492		494		496	346 488	346 488			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499					
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	78 971	532	1 787	534		536	80 758				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	102 755	542	9 793	544		546	112 548				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles	560	15 619	562	576	564		566	16 195					
TOTAL		570	197 345	572	12 156	574		576	209 501				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme							
						5	19 % 6	15 % ou 12,5 % 7	0 % 8				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Regularisations		590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Designation de l'entreprise

SARL A L'EST

Neant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst générales agenc am divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Deficits imputés	983	4 846
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	18 827
Deficits reportables	984	13 981
Deficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Deficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	13 981

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	9 444
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	9 444
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 303
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 167
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

"A L'EST"

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social :
27 rue de la Coscolleda
66290 SOREDE
Immatriculée au RCS de Perpignan
sous le numéro 448 118 125**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS
Le 31 décembre 2022**

CINQUIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale sur proposition de la gérance, décide d'imputer le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 846 € de la manière suivante :

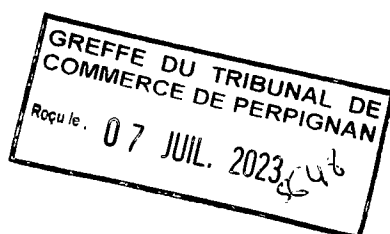
- En totalité au poste « autres réserves »

Distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents :

- 0 € sur l'exercice clos au 31-12-2019.
- 0 € sur l'exercice clos au 31-12-2020.
- 0 € sur l'exercice clos au 31-12-2021.
- Distribution de dividendes décidée par AGO du 2-12-2021 d'un montant de 60 000 € pris sur le poste « autres réserves ».

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 30 juin 2023.



La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, representing the signature of the Gérance.